

# TEST DE PLACEMENT

## APPELS

Le département d'espagnol organisera deux tests de niveau en septembre:

- ordinaire;
- extraordinaire (en fonction des places disponibles dans les différents cours).

Le département d'espagnol peut organiser un test de niveau extraordinaire en janvier pour le cours intensif A2.2, à condition qu'il y ait des places disponibles dans ce curso.

Les dates des différents tests seront publiées sur le site web de l'école.

## RÉSULTATS

Le résultat du test de positionnement identifiera le cours et le niveau de langue auxquels le candidat peut accéder, de sorte qu'il pourra s'inscrire à ce cours ou au cours précédent auquel le test de positionnement l'a assigné. Le résultat de ce test n'est valable que pour l'année académique au cours de laquelle il a été passé et, si vous n'obtenez pas de place dans notre école, il est valable pour n'importe quelle école de langues officielle de la Communauté valencienne où il y a des places vacantes.

Le test de placement peut être passé par les nouveaux étudiants qui demandent une place et par les étudiants déjà inscrits à l'école.



**ATTENTION:** Le test de niveau ne certifie pas le niveau de langue de la personne concernée et n'a aucune validité en tant que certificat de compétence linguistique.



**ATTENTION :** Le fait de passer le test de placement **NE GARANTIT PAS L'OBTENTION D'UNE PLACE.**

## **FORMAT DU TEST DE PLACEMENT**

Dans le département d'espagnol, l'épreuve se compose de l'une des parties suivantes:

- Producción escrita: se proponen varios temas de redacción correspondientes a los distintos niveles.

ou

- Production orale : épreuve de 5 à 10 minutes ; le candidat présente ses idées sur un sujet ou une interaction en binôme, comme il est d'usage à ces niveaux.

- Outre l'une des parties susmentionnées, l'épreuve peut consister (sur décision des membres du service) en une batterie de questions à choix multiples permettant de tester la maîtrise par le candidat des structures lexicales et grammaticales. Les questions sont organisées en blocs et deviennent progressivement plus complexes.

Les contenus relatifs aux différents niveaux se trouvent dans les règlements en vigueur <https://eoi.gva.es/va/curriculums/legislacio>.